

Crise en Afghanistan : la Suisse doit prendre ses responsabilités

Le 15 août dernier, alors que la communauté internationale retenait son souffle, les Talibans reprenaient Kaboul sans combattre. Vingt ans après avoir été chassés du pouvoir, ces extrémistes religieux, dont les pratiques ultra-autoritaires ne sont plus à démontrer, reviennent donc aux affaires en Afghanistan engendrant le chaos et les drames humains que l'on connaît, largement relayés ces derniers jours par les médias internationaux. Les attentats perpétrés jeudi dernier à l'aéroport de Kaboul illustrent la gravité et l'urgence de la situation.

Est-il nécessaire de rappeler que les droits des femmes sont tout particulièrement dans la ligne de mire des Talibans. Réduites à néant par la folie idéologique de ce régime religieux armé, les Afghanes sont à nouveau terrorisées à l'idée de revivre les exactions dont elles ont été victimes à la fin des années 1990. Et ce ne sont pas les discours édulcorés du régime taliban 2.0 qui sont de nature à rassurer les observateurs.

Force est de constater qu'il n'a pas fallu attendre la prise de Kaboul pour qu'il y ait une crise humanitaire majeure. Après plus de 40 années de troubles, les déplacements forcés demeurent l'une des crises de réfugiés les plus importantes et les plus longues, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. D'après le HCR, plus de 400 000 Afghans ont été contraints de fuir leur foyer depuis janvier 2021, principalement en raison de l'insécurité et de la violence. Ce sont les femmes et les enfants qui payent le plus lourd tribut de ces mouvements de masse ¹.

Dans ce contexte, l'arrivée au pouvoir du régime taliban représente un cataclysme pour les femmes et les jeunes filles. En deux décennies, les Afghanes ont en effet progressivement assumé des rôles publics et des positions de responsables notamment dans les médias et dans la société au sens large. Un cinquième des fonctionnaires étaient, jusqu'ici, des femmes. Elles représentent plus d'un quart des membres du parlement. Cette lente émancipation ne saurait être stoppée net. Un recul constituerait un retour au Moyen Âge pour les femmes et pour la société afghane qui aspirait jusqu'ici à davantage de modernité dans un contexte économique, sécuritaire et sanitaire déjà plombé par les crises successives.

Dans cette période d'extrême tension, la communauté internationale semble encore bien empruntée pour faire face à la situation, et en particulier à l'afflux de réfugiés politiques fuyant les exactions du nouveau régime en place. La situation encore confuse ne laisse toutefois planer aucun doute : les femmes et les hommes qui fuient la tyrannie talibane doivent trouver refuge au sein de nations sûres.

Le Parlement jurassien demande au Conseil fédéral de mener toutes les actions qu'il jugera utiles en faveur du peuple afghan, dans le cadre de la tradition humanitaire de la Suisse. Il devra en particulier veiller au sort des femmes et des enfants, que ce soit sur le plan diplomatique, dans le cadre d'aide humanitaire sur le terrain ou à travers l'accueil d'un contingent de réfugié-e-s politiques.

¹ <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2021/8/61164306a/hcr-femmes-enfants-deplaces-subissent-consequences-nefastes-conflit-afghanistan.html>

Delémont, le 1^{er} septembre 2021

Le responsable de la résolution

Patrick Cerf (PS)

Groupe PDC – JDC

Groupe PS

Groupe PLR

Groupe Vert.es + CS-POP

Groupe PCSI + PVL

Groupe UDC